

Une classe aux volets fermés et sans chauffage l'hiver : une maman décide de changer son enfant d'école

Une mère de famille a décidé de changer son enfant d'école, à [Franqueville-Saint-Pierre](#), après avoir constaté que son enfant resterait toute l'année dans une classe où les volets sont fermés en permanence. Explications...

« **Je suis très choquée** ». Une phrase qui revient en boucle dans les propos d'une maman dont l'enfant de six ans devait normalement suivre son année scolaire à l'école Louis-Lemonnier, à [Franqueville-Saint-Pierre](#). Sauf que le jour de la rentrée, la mère de famille a appris que son enfant resterait toute la journée dans une classe aux volets fermés... pour qu'aucun trait de lumière ne filtre. Motif : l'enseignante souffre d'une maladie liée aux UV et ne tolère aucune exposition à la lumière du jour et aux rayons du soleil. Une situation que la mère de famille estime inacceptable pour le bien-être de son enfant, sans toutefois remettre en cause la pathologie dont souffre l'enseignante.

Les compétences de l'enseignante ne sont pas mises en cause

« **Je ne mets en cause ni les compétences de l'enseignante, ni la maladie dont elle souffre. Mais je trouve que cela est incompatible avec le fait d'enseigner à des enfants qui ont le droit et le besoin d'avoir la lumière du jour, quand ils sont dans leur salle de classe** », insiste la maman, qui assure avoir encore du mal à réaliser la situation, qu'elle juge « **aberrante. La professeure ne peut pas supporter la chaleur, qui lui provoque des gonflements et c'est pourquoi le chauffage n'est pas non plus allumé en hiver. Je ne porte évidemment pas de jugement sur sa maladie, mais ce sont les conséquences pour les enfants qui m'inquiètent** », insiste la jeune femme, convaincue qu'un enseignement toute l'année, sans lumière du jour, aura « **des conséquences sur l'organisme et sur les performances scolaires des enfants qui sont en plein développement. Sans compter qu'ils sont en CP** ».

« **On a été mis au pied du mur, à la rentrée** »

Selon la mère de famille, quand elle a inscrit son enfant en avril dernier, personne ne lui a pas signalé ce fait. « **Il semble que cette situation dure depuis longtemps et qu'elle soit validée par le rectorat. Mais de notre côté, on a été mis au pied du mur à la rentrée** », regrette la mère de famille, qui a donc décidé de changer son enfant d'école. « **J'ai eu de la chance, j'ai pu lui trouver une place dans un établissement privé, sur le plateau. Mais tous les parents n'ont pas cette possibilité** », constate-t-elle.

Elle a été reçue à plusieurs reprises par sa hiérarchie et par le médecin de prévention, au regard de sa pathologie.

Direction académique

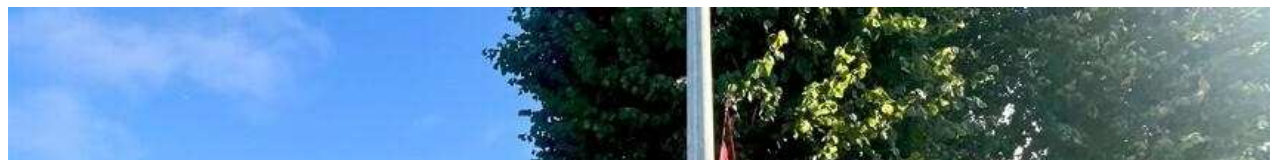
Contactée par la Rédaction, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime confirme avoir connaissance de la situation de l'enseignante. « **Elle a été reçue à plusieurs reprises par sa hiérarchie et par le médecin de prévention, au regard de sa pathologie** », précise la direction, ajoutant qu'effectivement, « **des aménagements ont été mis en place au sein de sa classe, où les fenêtres sont équipées de filtres pour la protéger des UV** ».

La directrice académique a pris note des retours des familles

La directrice académique assure avoir « **bien pris note des éléments mis en avant par quelques parents d'élève** » et a sollicité l'inspectrice de la circonscription, afin qu'elle puisse « **recevoir à nouveau l'enseignante, pour trouver des solutions adaptées, en lien avec sa pathologie et pour prendre davantage en compte les besoins des élèves et les retours de quelques familles** ».

Malgré notre demande, il ne nous a pas été possible de rencontrer l'enseignante, « **au regard de sa situation** », précisent les Services de l'Éducation nationale.

Isabelle VILLY





Des parents d'élèves ont retiré leur enfant de l'école juste après leur rentrée, refusant qu'il suive des cours dans une classe sans lumière naturelle. Le Bulletin